

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieux-Arsenal, N° 18

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 15 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

PROCHAINEMENT Nous commençons la publication de Henriette de Croixville

ROMAN MODERNE PAR E. Lagrillière-Beaulerc

HENRIETTE DE CROIXVILLE

Les Cantines Scolaires

La question des cantines scolaires est à l'ordre du jour. Les nouveaux conseillers municipaux socialistes de Roubaix en avaient fait le principal article de leur programme...

Les républicains n'ont point attendu l'entrée en campagne des chefs collectivistes pour se proposer du sort des enfants de nos écoles. Ils ont fait sans cesse la grande loi de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire...

sentent un tableau séduisant de l'organisation à laquelle ils ont procédé. Ils nous décrivent des tables d'enfants, ils nous imposent à leur action, forcée ou à priori, des menus qui leur sont offerts, et terminent leurs repas par des vives de l'honneur de M. Carrette et de ses collègues.

C'est parfait et touchant à la fois. Mais est-ce songer à l'impôt à payer? Nos municipaux roubaixiens se sont-ils demandés à quel chiffre se solderont leurs dépenses de cantines scolaires à la fin de l'année...

Ils ont voté, en vue de cette réforme, une somme de 230.000 francs que M. le Préfet du Nord n'a pas hésité à approuver. Mais cette somme, ils doivent la savoir maintenir, sans être insuffisante.

On ne saurait donc, étant donné qu'elle a rapporté la décision par laquelle elle avait approuvé sa subvention au bureau de bienfaisance?

Reste la question posée par le Délégué au Comité des Femmes de Lille et qui nous nous adressons à, notre tour, par voie d'allusion.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

mes de l'autre. M. le maire de Lille a exposé un plan qui n'ont pas paru désapprouvés citoyens présents.

Il s'agit de s'adresser à l'initiative privée, de provoquer la formation, dans chaque quartier, de sociétés particulières, qui auraient chacune pour mission d'assurer l'institution de repas scolaires dans les écoles de leur canton.

Cette combinaison ne se présente pas, évidemment, sous la forme d'un projet formel et abstrait. Il nous paraît cependant jusqu'ici, le seul qui ait chance de réaliser toutes les bonnes volontés et toutes les sympathies, le seul dont, avec un peu de persévérants efforts, nous puissions assurer la réalisation dans un temps relativement rapproché.

Il est bien entendu que dans cette combinaison, le concours de l'État ne saurait pas être négligé. Il nous faut donc nous assurer que les ressources des sociétés étaient insuffisantes; si elles ne parvenaient pas à équilibrer leurs budgets, la Ville serait la pour les aider, pour leur couvrir les déficiences nécessaires, ou pour parviendrait ainsi à organiser les cantines scolaires à Lille, sans charger le budget municipal outre mesure, et sans obliger nos édiles à créer de nouveaux impôts.

Reste la question posée par le Délégué au Comité des Femmes de Lille et qui nous nous adressons à, notre tour, par voie d'allusion.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

« Il va sans dire que la gratuité complète ou partielle ne serait accordée qu'àux enfants indigents et que les parents qui se trouvent dans une situation aisée et qui désirent voir leurs enfants bénéficier des cantines scolaires devraient verser une allocation à déterminer ».

Le Délégué s'étendit de n'avoir reçu aucune réponse officielle à la proposition qui vient de lire, et elle ajoute que les journaux qui passent pour rediffuser les opinions de l'Administration et qui d'habitude sont assez vifs à la riposte, lorsque surgit une polémique inévitabile, ont jugé bon de ne point parler.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

La Grande Bataille

C'est le titre significatif de nouvelles journaux qui vient de paraître, sous la rédaction en chef de Lisagray.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

Depassé à demandé à présenter quelques observations sur les difficultés qui avaient accompagné la première application de la loi relative aux heures de travail.

Il a reçu, ainsi que plusieurs de ses collègues, des lettres des départements industriels au sujet de la manière d'appliquer dans la nouvelle législation.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

Le Conseil supérieur du travail

On nous télégraphie de Paris le 16 janvier. Le conseil supérieur du conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures à la préfecture de la Seine.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES 0 fr. 25 la ligne RECLAMES 0 fr. 50 FAITS DIVERS 0 fr. 75 LOCALS 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARES, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

demanda de la loi. Je n'avais rien promis. D'ailleurs, j'ai encore vu de vos amis. Les socialistes ne peuvent se servir de ma popularité. Veuillez m'en excuser, j'en suis sûr. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis.

« Vous avez toujours combattu la comédie. Mais il n'est pas de la comédie. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis.

« Il n'est pas de la comédie. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis.

« Il n'est pas de la comédie. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis.

La Marine marchande

Le ministre de la Marine a adressé à la commission d'enquête sur la marine marchande, au sujet de la loi relative à la marine marchande.

Le Délégué est tout prêt à associer à l'œuvre des cantines scolaires, mais à la condition que les écoles congréganistes en bénéficient sur un même titre que les écoles communales.

HOTEL AMORFI

DEUXIÈME PARTIE LA BELLE FLEURISTE Le capitaine Chapuy fit répéter des recherches de tous côtés. Les soldats fouillaient la place et ses alentours. Le lendemain, on fit de nouveaux efforts. On ne laissa pas de Lille, et nous sommes allés explorer.

La déception, la colère, la honte d'avoir été dupé, contractaient ses traits, la femme devenue furie.

La nature étonnante de l'ancien parvenu qui elle passait en jeunesse dans un galas, en loges, et dont le plus vil coureur de son temps de misère était l'homme du passant auquel elle demandait l'adresse pour sa mère égarée et qui la repoussait en l'appelant « Ordure ».

Le conseil supérieur du travail

On nous télégraphie de Paris le 16 janvier. Le conseil supérieur du conseil supérieur du travail s'est réuni ce matin à 10 heures à la préfecture de la Seine.

La Grande Bataille

C'est le titre significatif de nouvelles journaux qui vient de paraître, sous la rédaction en chef de Lisagray.

La Marine marchande

Le ministre de la Marine a adressé à la commission d'enquête sur la marine marchande, au sujet de la loi relative à la marine marchande.

La Marine marchande

Le ministre de la Marine a adressé à la commission d'enquête sur la marine marchande, au sujet de la loi relative à la marine marchande.